



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
SANS HÉBERGEMENT
(WAILLY-RIVIÈRE-FICHEUX-RANSART-
BOIRY SAINT MARTIN ET BOIRY SAINTE
RICTRUDE)

Formulaire d'inscription
Vacances de Février
Du lundi 11 au vendredi 15 février 2019
A BOIRY STE RICTRUDE

DOSSIER ENFANT - 6 – 13 ANS.

(ATTENTION : Un dossier par enfant et accueil limité à 50 enfants)

Renseignements relatifs à l'enfant (cocher les cases désirées)

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / /

Classe :

Garderie Matin 07h30-09h00 : OUI NON

Garderie Soir 18h00-18h30 : OUI NON

Cantine (avec pique-nique) 12h00-14h00 : OUI NON

Cantine (sans pique-nique) 12h00-14h00 : OUI NON

Accueil des enfants externes dès 13h30 OUI NON

Nom et Prénom du responsable légal de(s) enfant(s) :

Adresse :

Adresse mail à renseigner impérativement afin de générer vos identifiant et mot de passe pour accéder au portail famille :

Téléphone domicile :

Portable mère :

Portable père :

Téléphone Professionnel mère :

Téléphone Professionnel père :

Renseignements complémentaires

Employeur du Père.....

.....

Employeur de la mère.....

.....

Nom du médecin traitant :

Tél :

Autres coordonnées en cas d'URGENCE :

.....

Nom et qualité des personnes de plus de 16 ans autorisées à reprendre mes enfants :

.....

.....

Pièces à fournir OBLIGATOIRES

- Copie de votre attestation carte vitale.
- Copie du ou des derniers avis d'imposition ou non imposition de la famille. SANS, le prix plafond sera appliqué !
- Copie de votre carte mutuelle.
- Attestation d'assurance extrascolaire.
- Fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisateur) à rendre dûment complétée sous enveloppe.
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois.
- Un certificat d'aisance aquatique pour les enfants de + de 5 ans. (qui devra être délivré par un professionnel)
- Aide aux vacances (joindre obligatoirement 1 copie de votre notification Aide au Temps Libre)

Conditions d'Inscriptions

Les dossiers sont à déposer dûment complétés pour le **1^{er} février, dernier délai à la Mairie de Wailly. Tout dossier incomplet ou hors délai sera refusé.**

◇ *Les médicaments sont interdits*

◇ *En cas d'absence de plus de trois jours, le remboursement ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical, avec retenue de 10% du tarif.*

◇ *L'exclusion partielle voire définitive du Centre de Loisirs est envisagée en cas de non-respect des biens ou des personnes. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.*

ACCUEIL DE LOISIRS

Du lundi 11 au vendredi 15 février 2019

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18h00.

Pour les enfants de 3 à 13 ans

Possibilité de garderie le matin à partir de 07h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Cantine de 12h00 à 14h00 inscription obligatoire à la semaine complète.

Le thème de la semaine : « Le monde de Disney ».

TARIFS

Tranche	Quotient Familial	Prix à la semaine
Tranche 1	0 à 3960 €	20 €
Tranche 2	3961 à 6600€	24 €
Tranche 3	6601 à 9880 €	28 €
Tranche 4	9881 à 15910€	36 €
Tranche 5	15911 € et +	45 €
Extérieur		55 €

	INTERCOMMUNALITÉ	EXTERIEURS
Garderie Matin ou Soir	1,50 €/ Jour	2,00 €/Jour
Cantine avec pique-nique	17,50 € /Semaine (5 repas soit 3,50 € le repas)	20,00 € /Semaine (soit 4,00 € le repas)
Cantine Sans pique-nique	14,00 € /Semaine (4 repas soit 3,50 € le repas)	16,00 € /Semaine (soit 4,00 € le repas)

L'inscription à la cantine se fait à la semaine.

L'absence à un repas ne donnera pas lieu à un remboursement.

A compter des vacances d'avril si vous réalisez vos inscriptions sur le portail famille, vous aurez la possibilité d'inscrire vos enfants, à la cantine à la journée.

Calcul du quotient familial

<u>REVENU FISCAL DE REFERENCE</u>	: (divisé par) <u>NOMBRE DE PARTS</u>	<u>QUOTIENT FAMILIAL</u>

FICHE RÈGLEMENT

NOM DE L'ENFANT INSCRIT :

DÉTAIL RÈGLEMENT

<u>Tranche n°:</u>	
	<u>Prix semaine</u>
	OCTOBRE
Semaine	
Cantine	
Garderie	
Total :	

Bénéficiez-vous de l'Aide au Temps Libre ? OUI NON

En cas d'inscription de plusieurs enfants, un abattement de 5% est appliqué sur le total.

Inscrivez-vous plusieurs enfants au centre ? OUI NON

Précisez leurs nom et prénom :

Les règlements de garderie et de cantine feront l'objet d'un paiement global avec celui du centre de loisirs. **Règlement à l'ordre du Trésor Public à réception de facture.**

Informations complémentaires

- Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?
Lequel ?

- Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ?
Précisez :

- Autorisez-vous l'application de crème solaire sur votre enfant ?

- Si votre enfant a moins de 6 ans, est-il propre au lit ?

- Votre enfant suit-il un traitement médical pour une affection chronique ?
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant et avec la notice)

- Un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) est-il en cours ?
Si oui, veuillez joindre le protocole et toutes les informations utiles.

Autorisations

- Autorisez-vous votre enfant à la pratique d'une activité physique et sportive ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à une activité de baignade surveillée ? Avec ou sans gilet de sécurité ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être photographié et la diffusion de son image dans un usage limité à promotion du centre de loisirs ? (Exemple : Photographie dans le bulletin municipal)
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à venir seul au centre ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à repartir seul du centre ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être transporté en car ou en véhicule de fonction ?
OUI **NON**
- Nous autorisez-vous à hospitaliser votre enfant en cas d'extrême d'urgence ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être maquillé pour les occasions festives du centre ?
OUI **NON**

ENGAGEMENT DES PARENTS OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement intérieur, avoir renseigné la fiche sanitaire de liaison et m'engage à communiquer sans délai toute modification de ces renseignements.

Date :

Signature(s) :